

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Mairie d'Aniane
Hôtel de ville
BP N°11
34150 ANIANE
Téléphone : 04.67.57.01.40
Fax : 04.67.57.70.85
Adresse internet : <http://wwwville-aniane.com>
E-Mail : ville-aniane@wanadoo.fr
Statut : Commune
Activité(s) principale(s) :

1. Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché :

Maîtrise d'œuvre des travaux de réfection de la toiture de l'école primaire - Maîtrise d'œuvre des travaux de réfection de la charpente et de la toiture de l'école primaire d'Aniane, y compris isolation, remplacement gouttières et descentes EP.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

L'avis concerne un marché.

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché de services : Services courants hors services sociaux, spécifiques et juridiques

La partie de l'enveloppe financière affectée aux travaux (Co) par le maître de l'ouvrage est égale à **167 555.00 euros hors taxes**.

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marché unique.

La mission confiée au maître d'oeuvre est une mission de base.

La mission est constituée des éléments suivants :

1. Avant-projet sommaire (APS) ;
2. Avant-projet définitif (APD) ;
3. Etudes de projet (PRO) ;
4. Assistance au maître de l'ouvrage pour la passation des contrats de travaux (ACT) ;
5. Etudes d'exécution et de synthèse (EXE) ;
6. Direction d'exécution des contrats de travaux (DET) ;
7. Assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR) ;

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Durée prévisionnelle du marché : 4 mois

Il n'est pas prévu de retenue de garantie et d'avance.

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

- 1. Capacité économique et financière :**
2. Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.
- 3. Capacité technique et professionnelle :**
4. Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.
5. Titres d'études et professionnels exigées du prestataire de services ou du contractant lui-même

Présentation de candidature sous forme de DUME:L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) en lieu et place des documents mentionnés à l'article 48 du décret relatif aux marchés publics.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel doit remplir un DUME.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel, mais qui recourt aux capacités d'une ou de plusieurs autres entités, doit veiller à ce que l'acheteur reçoive à la fois son DUME et un DUME distinct contenant les informations pertinentes pour chacune des entités auxquelles il fait appel ; à savoir les informations demandées dans les sections A et B de la partie II et la partie III, dûment rempli et signé par les entités concernées et dans la mesure où cela est pertinent, au vu des capacités auxquelles l'opérateur économique a recours, les parties IV et V.

En cas de candidature sous forme de groupement d'opérateurs économiques, un DUME distinct indiquant les informations requises au titre des parties II à V doit être remis pour chacun des opérateurs économiques participants.

Prestations réservées

Les prestations du marché sont réservées en vertu des dispositions administratives suivantes :
Concernant le ou les architectes : Loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation.

Procédure : MAPA ouvert

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

Les critères sont notés sur 100.

1. Critère Prix des prestations pondéré à 60 %.

2. Critère Valeur technique pondéré à 40 %.

Précisions : Valeur technique de l'offre appréciée au regard de la note méthodologique remise par le candidat dans son offre.

- Moyens affectés à la réalisation des prestations objet du présent marché : 30%,

- Compétences de ces personnes (CV) :30%

- Méthodologie et organisation proposées pour mener à bien la mission : 40%

La note obtenue sur 100 se verra affecter un coefficient de 40 % .

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : MO2016/Travaux de toiture école primaire

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/04/2016

Date limite de réception des offres : 17/05/2016 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

Le dossier de consultation est remis gratuitement.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise ne peut pas présenter pour le marché ou un de ses lots plusieurs offres, en agissant à la fois :

1. en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
2. en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Montpellier

Conditions de remise des candidatures

Pour les candidats transmettant leur candidature par voie électronique, il est fait application des dispositions de l'arrêté pris en application de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics.

En dehors de l'hypothèse de la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique, les candidatures sont transmises en une seule fois. Si plusieurs candidatures sont successivement transmises par un même candidat, seule la dernière reçue par voie électronique est ouverte par le pouvoir adjudicateur dans le délai fixé pour la remise des candidatures.

La transmission dématérialisée est effectuée via le profil d'acheteur suivant : <https://www.marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

Les documents relatifs à la candidature seront signés par le candidat dans les conditions fixées par l'arrêté prévu au I de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics. **Sur un support papier et adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal.** La présentation sur un support physique électronique n'est pas autorisée, sauf en ce qui concerne la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique.

Les candidatures devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites indiquées ci-avant.

Profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

1. pour les renseignements d'ordre administratif :

Mairie d'Aniane - DIRECTION GENERALE

Correspondant : Philippe Maury - Marion Chanuel

Adresse : Mairie d'Aniane

BP N°11

34150 ANIANE

Tél : 04 67 57 01 40

Fax : 04 67 57 70 85

Mél : sg.aniane@gmail.com/rh.aniane@gmail.com

Adresse de remise des offres :

Mairie d'Aniane - DIRECTION GENERALE

Correspondant : Philippe Maury

Adresse : Mairie d'Aniane

34150 ANIANE

Tél : 04.67.57.01.40
Fax : 04.67.57.70.85
Mèl : sg.aniane@gmail.com